

Projet éolien de Hent Glaz (Guerlédan)

Bulletin d'information - Janvier 2018



Création d'ABO Wind, en 1996

ABO Wind, un expert international de l'éolien

Fondée en Allemagne en 1996, ABO Wind a créé sa filiale française en 2002. Entreprise internationale, ABO Wind reste une société à dimension humaine et indépendante de grands groupes. En 2017, plus de 400 collaborateurs sont actifs au sein d'ABO Wind, dont 60 en France.

Le métier d'ABO Wind est la **réalisation de l'ensemble des étapes d'un projet éolien** :

- la prospection de sites (analyse de préfaisabilité) ;
- le développement du projet (études de faisabilité, conception du projet, instruction des demandes administratives) ;
- le financement ;
- la construction ;
- l'exploitation de la ferme éolienne (gestion administrative, suivi de la maintenance) ;
- le démantèlement en fin de vie de la ferme éolienne.

Grâce à son expérience, à sa présence anticipée sur le marché, à sa prudence ainsi qu'à une approche favorisant le partenariat local, ABO Wind a su se positionner et continue raisonnablement sa croissance. A ce jour, ABO Wind a raccordé au réseau électrique une puissance globale de près de **1 400 MW**.

Votre contact ABO Wind

Gaël Millet, Responsable de projets

02 51 72 63 74

millet@abo-wind.fr

12 allée Duguay-Trouin, 44000 Nantes

www.abo-wind.fr

ABO
WIND

ABO Wind en France

Avec quatre agences à Nantes, Orléans, Lyon et Toulouse (siège social), ABO Wind a contribué au développement de l'énergie éolienne en France en mettant en service **22 parcs éoliens**, ce qui représente **144 éoliennes** et une puissance globale de **278 MW**. La production issue de ces éoliennes représente la consommation d'électricité domestique d'environ 300 000 personnes, soit l'équivalent de la ville de Nantes ou de la moitié du département des Côtes d'Armor.



ABO Wind France

Parce que l'éolien est une énergie de territoire, ABO Wind développe main dans la main ses projets éoliens avec les acteurs locaux. Cela se traduit par une communication et une concertation tout au long du développement de ses projets. De plus, ABO Wind met tout en œuvre pour, qu'une fois en fonctionnement, les retombées économiques des parcs éoliens restent au niveau local, gage d'un réel **développement durable**. Début 2017, ABO Wind a, en ce sens, mis en service en Loire-Atlantique **son septième parc éolien** financé en partie par des particuliers.



Groupe ABO Wind

Analyse de pré faisabilité : choix du site

L'énergie éolienne s'inscrit dans un mix de systèmes de production d'électricité pérennes et éco-responsables. La suppression progressive des moyens conventionnels de production d'électricité a un rôle non négligeable pour éviter d'atteindre le point de non-retour du **réchauffement climatique** pour les générations futures.

En cohérence avec les potentialités régionales et dans un objectif affirmé de transition énergétique, le **Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE)** breton vise un bouquet énergétique régional diversifié et cohérent. A l'horizon 2020, l'objectif pour l'éolien terrestre est d'atteindre en Bretagne une puissance installée de 1 800 MW, soit environ le double de la puissance actuellement raccordée (925 MW en 2017).

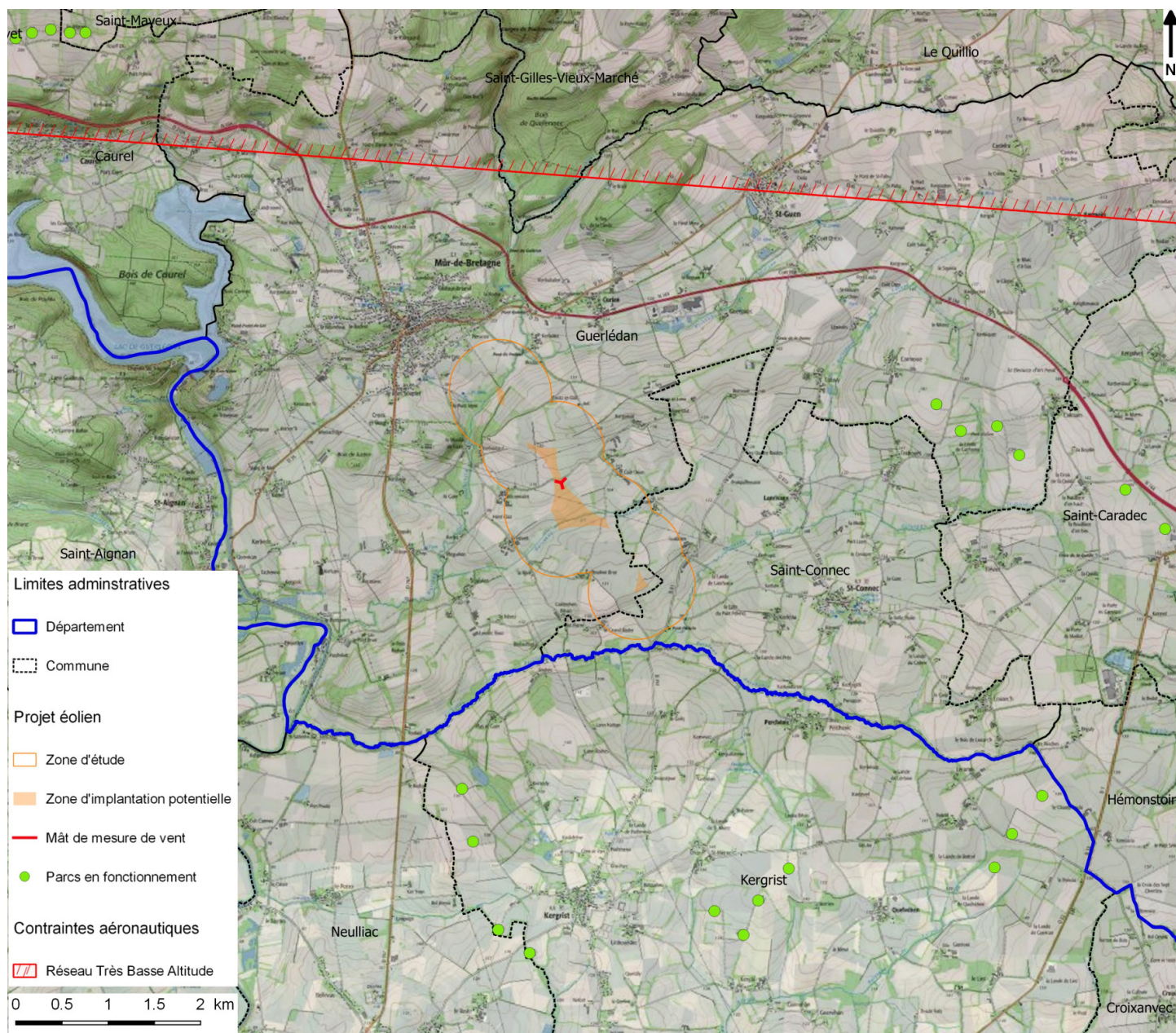
Le 16 novembre 2017, le **conseil municipal de Guerlédan** a confirmé son soutien au développement des énergies renouvelables, sur son territoire, en délibérant favorablement à l'étude du projet éolien porté par ABO Wind.

La zone d'implantation potentielle du projet éolien de Hent Glaz est définie selon des critères propres à l'installation d'éoliennes :

- un éloignement des mâts d'éoliennes d'au moins 500 m des habitations, comme la réglementation française l'impose ;
- une bonne exposition aux vents dominants ;
- un raccordement possible sur le réseau électrique national, depuis un poste source EDF situé à proximité et disposant d'une capacité d'accueil suffisante ;
- l'absence de contrainte majeure liée à l'environnement ou à la réglementation.

Ainsi, le site au **Sud-Est du bourg de Mûr-de-Bretagne** a été identifié comme favorable à l'implantation d'éoliennes et permet d'envisager un **projet d'installation de 3 à 4 éoliennes de nouvelle génération**. Il se trouve en dehors de toute servitude liée aux procédures aéronautiques militaires et civiles. Autre atout, le site est à proximité d'un réseau de routes développé, ce qui permet de limiter la création de nouveaux chemins pour la desserte d'éoliennes.

Zone d'Implantation Potentielle des éoliennes (ZIP)



Frise chronologique du projet éolien



Développement du projet : études de faisabilité

Au regard de différentes thématiques, la phase de développement consiste à analyser les **spécificités du territoire** et permet de déterminer les caractéristiques du futur parc éolien (localisation et dimension des éoliennes). Pour garantir leur objectivité, ces **études de faisabilité** sont réalisées par des bureaux d'études ou des experts indépendants (naturalistes, paysagistes, acousticiens, géomètres, ...).

L'étape de développement du projet se décompose en **2 temps** :

- L'analyse de l'état initial : études sur l'environnement physique, naturel, paysager et humain du site ;
- L'étude d'impact : identification des effets possibles du futur parc éolien afin de l'intégrer au mieux au site.

Etude du gisement éolien

Un **mât de mesure anémométrique** d'environ 100 m de hauteur a été installé mi-septembre 2017, sur un espace agricole dégagé, au cœur de la zone d'implantation potentielle du projet, afin que les mesures du vent donnent une bonne représentativité du site.

Sur le mât sont disposés **différents instruments de mesure** :

- 5 anémomètres, mesurant la vitesse du vent ;
- 2 girouettes, mesurant la direction du vent ;
- 1 baromètre, mesurant la pression atmosphérique ;
- 1 sonde de température.

L'analyse des données collectées et leur corrélation avec celles des stations Météo-France régionales et des modélisations numériques spécialisées, permettront de caractériser le site quant aux directions et aux vitesses des vents dominants. Ces analyses contribueront à choisir le modèle d'éolienne le plus adapté au site et à évaluer précisément la production électrique du futur parc éolien.



Mât de mesure entre Botconnaire et Coët Drien

Planning des études

| Domaine d'expertise | Bureau d'études ou expert indépendant | Lancement de l'intervention |
|---------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------|
| Installation du mât de mesure de vent | Encis Wind (87) | Septembre 2017 |
| Milieus naturels, faune, flore | Biotope (44) | Février 2017 |
| Paysage et patrimoine | Biotope (44) | Octobre 2017 |
| Acoustique | Sixense (79) | Octobre 2017 |
| Milieus physiques et milieux humains | Auddicé Environnement (27) | Décembre 2017 |
| Montage du dossier réglementaire | Auddicé Environnement (27) | 2nd semestre 2018 |

Etude des milieux naturels, faune, flore

Une attention particulière est portée à l'étude de la végétation, des oiseaux, des chauves-souris, ainsi que de la faune terrestre et aquatique.

A partir de l'analyse de l'état actuel de la zone d'étude, réalisée par des experts sur une année complète, l'objectif est de :

- définir les secteurs écologiquement sensibles afin de les éviter ;
- évaluer les effets prévisibles du projet sur la faune et la flore afin de réduire au maximum les risques d'impact dus aux éoliennes ;
- proposer des mesures de suivi et d'adaptation du projet afin de garantir un impact faible et maîtrisé.



Etude du paysage et du patrimoine

Les parcs éoliens participent à la création de nouveaux paysages et cette évolution du cadre de vie nécessite d'être analysée.

Grâce aux compétences de paysagistes qui maîtrisent la lecture du paysage, les outils de représentation graphique, la démarche de projet et de composition paysagère en lien avec les qualités paysagères et patrimoniales d'un territoire, l'objectif de l'étude est de réaliser un véritable projet d'aménagement et de s'assurer de la capacité du site à accueillir des éoliennes.



Etude acoustique

Une fois que les éoliennes seront en fonctionnement, le bruit mesuré auprès des habitations devra rester inférieur à 35 décibels ou l'émergence sonore, générée par rapport à l'ambiance actuelle, devra être inférieure à 5 décibels le jour et 3 décibels la nuit, afin de respecter le cadre de vie des riverains du parc éolien.

Du 26 octobre au 13 novembre 2017, des sonomètres ont été installés dans les cours ou les jardins d'habitations situées en périphérie de la zone d'étude, afin de connaître l'ambiance sonore existant actuellement.

Après la mise en service des éoliennes, une nouvelle campagne de mesures s'assurera que la configuration du parc éolien permet de respecter la réglementation acoustique.

Permanences d'information en Mairie

Soucieux d'un développement éolien concerté et pour une bonne information sur le territoire, ABO Wind organisera des permanences publiques en mairie de Guerlédan (Mûr-de-Bretagne) afin de répondre à vos questions sur le fonctionnement des éoliennes, sur les résultats des études ou sur toute autre question liée au projet éolien de Hent Glaz. Les dates de ces permanences ne sont pas définies à ce jour et seront communiquées courant 2018.

Site internet

Une page internet sera prochainement créée afin de communiquer sur le projet et son avancement : www.abo-wind.com/fr/abo-wind/Nos-projets/Hent-Glaz.html

Responsable de la communication :

Cristina Robin
05 34 31 13 43
robin@abo-wind.fr

2 rue du Libre Echange
31500 Toulouse

ABO
WIND
www.abo-wind.fr